

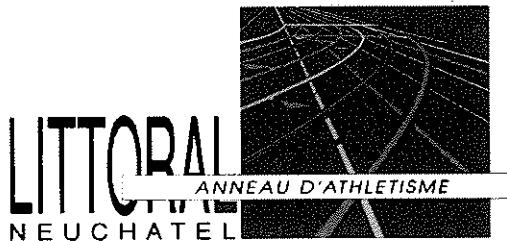
# **COMPTES 2022**

## Table des matières

1. Commentaires relatifs aux comptes – rapport du Comité directeur
2. Propositions et approbation + rapport fiduciaire
3. Bilan condensé
4. Compte de résultat à 3 niveaux par nature
5. Compte de résultat condensé en fonctionnelle
6. Compte de fonctionnement condensé en fonctionnelle
7. Tableau des flux de trésorerie
8. Annexes :
  - 8.1 Principe comptable
  - 8.2 Tableau des provisions
  - 8.3 Tableau des immobilisations
  - 8.4 Tableau des emprunts
9. Contrôle des crédits
10. Détails des comptes
  - 10.1 Bilan détaillé à 7 positions
  - 10.2 Compte de fonctionnement : fonctionnelle à 7 positions avec commentaires aux comptes
  - 10.3 Compte de fonctionnement : classification par nature
11. Participations communales
12. La « Vie » du stade du Littoral
13. Signatures

**1.**

**Commentaires relatifs  
aux comptes –  
rapport du Comité  
directeur**



## **RAPPORT DE GESTION DU COMITE DIRECTEUR DU S.I.A.A.L.N A L'APPUI DES COMPTES DE L'EXERCICE 2022**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs.

Conformément aux statuts de notre syndicat, le Comité directeur a l'avantage de vous présenter les différents documents se rapportant aux comptes 2022 pour l'exploitation du Stade du Littoral à Colombier.

Le Comité directeur vous propose des comptes présentant un excédent de charges inférieur à celui que le Conseil intercommunal avait accepté lors de la présentation du budget le 27.10.2021, soit CHF 355'632.36 contre CHF 375'470.- prévus. Cet écart par rapport au budget est à mettre en lien avec les éléments suivants :

Le montant prévu pour l'entretien des terrains et installations est plus bas que prévu. En effet, l'entretien annuel effectué jusqu'à maintenant par la Ville de Neuchâtel a pu être plus léger, en raison d'une utilisation moindre et du bon état de la pelouse. A noter à ce propos que la Ville a souhaité se retirer dès 2023, en raison d'une surcharge de travail de son service lié à la fusion. Une nouvelle solution est en passe d'être mise en place avec une entreprise externe.

Nous pouvons également souligner le fait que l'entretien tant des machines, appareils et outils que l'entretien des bâtiments ont été moins élevés que prévu.

Nous avons également dû reporter la création de la nouvelle identité visuelle à l'année 2023. Le jury ne s'est en effet réuni qu'en janvier 2023 pour sélectionner le projet lauréat parmi les 11 projets proposés par les étudiant.e.s de 2<sup>e</sup> année de l'École d'Art de La Chaux-de-Fonds.

Certains postes sont toutefois plus élevés que prévus. Notamment les honoraires de conseillers externes. En effet, en plus de l'affaire des fausses factures pour laquelle le remboursement est toujours en attente, nous sommes en discussion avec l'État pour modifier l'acte notarié établi en 1988 par lequel l'État nous octroie un droit distinct et permanent (DDP) pour l'utilisation de la parcelle sur laquelle sont bâties les installations de l'Anneau. Cet acte stipule que nous devons une rente annuelle à l'État de CHF 6'000.- indexée à l'IPC. Or, cette rente nous a été facturée pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis plus de trente ans en début d'année 2022 ! Le Conseil d'État a montré une certaine ouverture et est prêt à discuter du DDP en lien avec l'évolution de sa politique en matière de sport. Un mandataire juridique nous conseille dans ces discussions.

En ce qui concerne les recettes, les locations forfaitaires des installations sportives ont pu à nouveau être refacturées à 100% en 2022. On constate qu'au niveau des locations ponctuelles par contre, le niveau pré-Covid n'a pas encore été totalement retrouvé.

Par ailleurs et pour rappel, depuis le 1.1.2021, la conciergerie a été reprise par la commune de Milvignes. Il s'est avéré, après plusieurs mois de ce fonctionnement et suite à une analyse des traitements de tout le personnel de Milvignes, que le forfait payé par le Syndicat à Milvignes permettait d'augmenter de 105 à 125% EPT l'équipe de conciergerie. Le concierge principal est ainsi engagé à 100% depuis le 01.09.2022, ce qui a permis d'absorber ses heures supplémentaires.

Pour compléter cette mise en contexte générale, nous nous permettons de vous renvoyer aux commentaires détaillés des différents postes qui sont une aide importante à la lecture de ces comptes.

En complément aux comptes, vous trouverez en fin de fascicule les tableaux de répartition entre les communes membres, ainsi que le rapport annuel d'activités 'La vie du Stade en 2022'.

### **Conclusion**

Les comptes 2022 présentent un excédent de charges inférieur au budget en raison des facteurs mentionnés ci-dessus, mais également grâce au travail rigoureux effectué par l'équipe sur place MM Cyril Chabod et Sébastien Ribeaud que nous profitons de remercier chaleureusement pour leur engagement. Un grand merci également à la commune de Milvignes et à tout son personnel impliqué dans la gestion technique, administrative et financière de l'Anneau.

Nous terminerons ce rapport en soulignant que le Littoral neuchâtelois peut bénéficier de cette magnifique infrastructure qu'est l'Anneau d'athlétisme grâce à l'engagement des communes membres aux autorités politiques desquelles nous adressons également nos vifs remerciements.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons d'accepter les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils sont présentés, tout en restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer.

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR  
La Présidente                    La secrétaire

**2.**

**Propositions et  
approbation +  
rapport fiduciaire**

**Arrêté du Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (SIAALN)  
approuvant les comptes de l'exercice 2022**

Le Conseil intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois :

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964

Vu le règlement sur les finances du Syndicat du 21 octobre 2015

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014

Sur la proposition du Comité directeur ;

arrête:

**Article premier** sont approuvés les comptes de l'exercice 2022 qui comprennent :

**a) le compte de résultats qui se présente comme suit:**

Charges d'exploitation	Fr. 400'366.86
Revenus d'exploitation	Fr. - 528'701.51
<b>Résultat provenant des activités d'exploitation (1)</b>	<b>Fr. - 128'334.65</b>
Charges financières	Fr. 3'134.70
Produits financiers	Fr. - 44'800.05
<b>Résultat provenant des financements (2)</b>	<b>Fr. - 41'665.35</b>
Résultat opérationnel (1 + 2)	Fr. - 170'000.00
Charges extraordinaires	Fr. 170'000.00
Revenus extraordinaires	Fr. - 0.00
<b>Résultat extraordinaire (3)</b>	<b>Fr. 170'000.00</b>
<b>Résultat total, compte de résultats (1 + 2 + 3)</b>	<b>Fr. 0.00</b>

Pour information les charges imputées aux communes se montent à Fr. 355'632.36

**b) les crédits d'investissements :**

Dépenses	Fr. 98'445.50
Recettes	Fr. 0.00
<b>Montant total des crédits d'investissements</b>	<b>Fr. 98'445.50</b>

**c) le bilan au 31 décembre 2022**

**Art. 2** <sup>1</sup>Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

<sup>2</sup>Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au service des communes.

Colombier, le 21 mars 2023

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
La présidente

La secrétaire

P.M.



**leitenberg+associés**

Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral

Neuchâtelois (S.I.A.A.L.N)

Milvignes

Rapport de l'organe de révision  
aux membres du Conseil intercommunal  
Exercice 2022



# leitenberg+associés

## Rapport de l'organe de révision au Conseil intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (S.I.A.A.L.N), Milvignes

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (S.I.A.A.L.N, ci-après le syndicat), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultats, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes aux lois cantonales et communales ainsi qu'aux dispositions relatives à la présentation des comptes du modèle comptable harmonisé MCH2.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse, aux lois, règlements et directives cantonales et communales, aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH) et à la recommandation d'audit 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux ». Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du syndicat, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une procédure est en cours auprès du Ministère public s'agissant des irrégularités financières constatées dans les états financiers des exercices précédents. Une créance d'un montant de CHF 121'343 est présentée au 31 décembre 2022. Cette créance fait l'objet d'un ducroire du même montant considérant l'incertitude existante quant à son recouvrement.

Ce point ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

### Responsabilités du Comité directeur relatives aux comptes annuels

Le Comité directeur est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### Fiduciaire Leitenberg & Associés SA

Olivier Ecabert  
Agent fiduciaire avec brevet fédéral

Expert-réviseur agréé

Jacques Rais  
Expert-comptable diplômé

Expert-réviseur agréé

Joane Meyrat

Expert-comptable diplômée

Expert-réviseur agréée

Alexandra Bioche

Expert-comptable diplômée, LL.M. Tax

Expert-réviseur agréée

 Membre d'EXPERTSuisse

ASR n° 500958

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

CHE 102.251.683 TVA

[www.leitenberg.net](http://www.leitenberg.net)

Av. Léopold-Robert 75

2301 La Chaux-de-Fonds

+41 32 910 93 33

Vy-d'Etra 33a

2000 Neuchâtel

+41 32 725 32 27

## leitenberg+associés

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité directeur est responsable d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du syndicat à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité directeur a l'intention de liquider le syndicat ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux lois, règlements et directives cantonales et communales, aux NA-CH et à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité directeur.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 28 février 2023

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA

X  
Joane Meyrat  
Expert-réviseur agréée  
Responsable du mandat

Alexandra Bioche  
Expert-réviseur agréée

Annexes : comptes annuels (bilan, compte de résultats, compte des investissements, tableau de flux de trésorerie et annexe)

**3.**

# **Bilan condensé**



## Comptes 2022

Bilan condensé		situation au 31.12.2022	situation au 31.12.2021
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>955'139.83</b>	<b>851'948.55</b>
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>596'458.63</b>	<b>497'961.85</b>
100	Disponibilités et placements à court terme	613'037.02	504'764.24
101	Créances	-19'793.59	-17'891.59
104	Actifs de régularisation	484.25	8'358.25
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	2'730.95	2'730.95
<b>14</b>	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>358'681.20</b>	<b>353'986.70</b>
140	Immobilisations corporelles du PA	358'681.20	353'986.70
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>-955'139.83</b>	<b>-851'948.55</b>
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>-445'139.83</b>	<b>-511'948.55</b>
200	Engagements courants	-26'389.83	-23'022.20
204	Passifs de régularisation	0.00	-31'426.35
206	Engagements financiers à long terme	-418'750.00	-457'500.00
<b>29</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>-510'000.00</b>	<b>-340'000.00</b>
293	Préfinancements	-510'000.00	-340'000.00

**4.**

# **Compte de résultats à 3 niveaux par nature**

## Comptes 2022

Compte de résultats	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>400'366.86</b>	<b>426'630</b>	<b>-26'263</b>	<b>400'247.16</b>	<b>120</b>
30 Charge de personnel	1'700.00	2'500	-800	1'600.00	100
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	304'916.86	330'380	-25'463	304'897.16	20
33 Amortissements du patrimoine administratif	93'750.00	93'750	0	93'750.00	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-528'701.51</b>	<b>-552'970</b>	<b>24'268</b>	<b>-531'156.61</b>	<b>2'455</b>
42 Taxes	-9'634.35	-13'000	3'366	-5'779.80	-3'855
43 Revenus divers	0.00	0	0	-200.00	200
45 Prélèvements sur les fonds et financemen..	0.00	0	0	-7'319.35	7'319
46 Revenus de transfert	-519'067.16	-539'970	20'903	-517'857.46	-1'210
<b>Résultat des activités d'exploitation</b>	<b>-128'334.65</b>	<b>-126'340</b>	<b>-1'995</b>	<b>-130'909.45</b>	<b>2'575</b>
34 Charges financières	3'134.70	3'140	-5	3'405.95	-271
44 Revenus financiers	-44'800.05	-46'800	2'000	-34'860.00	-9'940
<b>Résultat provenant de financements</b>	<b>-41'665.35</b>	<b>-43'660</b>	<b>1'995</b>	<b>-31'454.05</b>	<b>-10'211</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-170'000.00</b>	<b>-170'000</b>	<b>0</b>	<b>-162'363.50</b>	<b>-7'637</b>
38 Charges extraordinaires	170'000.00	170'000	0	172'507.90	-2'508
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	-10'144.40	10'144
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>170'000.00</b>	<b>170'000</b>	<b>0</b>	<b>162'363.50</b>	<b>7'637</b>
<b>Total du compte de résultats</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>

**5.**

# **Compte de résultats condensé en fonctionnelle**

## Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
<b>Fonctionnelle</b>		0.00	-2.00	-2.00	0.00	0.00
Total des Charges		573'501.56	599'770.00	-26'268.44	576'161.01	-2'659.45
Total des Revenus		-573'501.56	-599'772.00	26'270.44	-576'161.01	2'659.45
0	Législatif et exécutif	200'374.50	200'650.00	-275.50	194'556.80	5'817.70
	Charges	200'534.30	200'650.00	-115.70	201'876.15	-1'341.85
	Revenus	-159.80	0.00	-159.80	-7'319.35	7'159.55
3	Culture, Sports, Loisirs et Eglises	290'423.18	311'180.00	-20'756.84	294'894.71	-4'471.55
	Charges	369'832.56	395'980.00	-26'147.44	370'878.91	-1'046.35
	Revenus	-79'409.40	-84'800.00	5'390.60	-75'984.20	-3'425.20
9	Finances et impôts	-490'797.66	-511'832.00	21'034.34	-489'451.51	-1'348.15
	Charges	3'134.70	3'140.00	-5.30	3'405.95	-271.25
	Revenus	-493'932.36	-514'972.00	21'039.64	-492'857.46	-1'074.90

**6.**

**Compte de  
fonctionnement  
condensé en  
fonctionnelle**



## Comptes 2022

Classification fonctionnelle (résumé)		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
Législatif et exécutif		200'374.50	200'650	-276	194'556.80	5'818
1 Législatif et exécutif		5'061.80	6'500	-1'438	4'831.00	231
02 Services généraux		195'312.70	194'150	1'163	189'725.80	5'587
3 Culture, Sports, Loisirs et Eglises		290'423.16	311'180	-20'757	294'894.71	-4'472
34 Sports et loisirs		290'423.16	311'180	-20'757	294'894.71	-4'472
9 Finances et impôts		-490'797.66	-511'832	21'034	-489'451.51	-1'346
93 Péréquation financière et compensation..		-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
96 Administration de la fortune et de la dette		-352'497.66	-372'332	19'834	-351'151.51	-1'346
Excédent des charges/revenus (-)		0.00	-2	2	0.00	0

**7.**

# **Tableau des flux de trésorerie**

## 6. Tableau des flux de trésorerie

Année T  
(en CHF)

### **1. Activités d'exploitation**

Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	0
+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	93'750
<b>Autofinancement</b>	<b>93'750</b>
+ Remboursement du découvert du bilan	0
+ Réévaluations emprunt PA et participations PA	0
- Augmentation / + diminution des créances	1'902
- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	0
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	7'874
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	3'368
+ Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	0
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-31'426
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve des capitaux de tiers	170'000
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	0
+ Ventilation postes autres	0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation(cash flow)</b>	<b>245'467</b>

### **2. Activités d'investissement**

Dépenses	-98'445
donc:	
- Immobilisations corporelles	-90'639
- Investissements pour le compte de tiers	0
- Immobilisations incorporelles	-7'806
- Prêts et participations	0
- Propres subventions d'investissement	0
- Subventions d'investissement redistribuées	0
Recettes	0
donc:	
- Remboursement	0
- Diminution d'immobilisations corporelles	0
- Remboursements de prêts et de participations	0
- Subventions acquises	0
- Subventions à redistribuer	0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (cash drain)</b>	<b>-98'445</b>
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à court terme)	0
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long terme)+	0
<b>Variation immobilisations corporelles et financières du PF</b>	<b>0</b>

### **Excédent de financement**

147'023

### **3. Activités de financement**

+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-38'750
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement (cash drain)</b>	<b>-38'750</b>

### **4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")**

Entrée nette de liquidités	108'273
Sortie nette de liquidités	0
Disponibilités au 01.01.	504'764
Disponibilités au 31.12.	613'037
<b>Variation des disponibilités selon le bilan</b>	<b>108'273</b>

# **8.**

# **Annexes**

## **8.1**

# **Principes comptables**



## Annexe aux comptes annuels

### Principes régissant les comptes annuels du SIAALN

#### 1. Normes appliquées

Les comptes 2022 sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

La gestion financière du Syndicat suit les grands principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économique des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, gestion axée sur les résultats.

#### 2. Principes de présentation et structure des comptes

La prestation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 RLFinEC). La présentation des comptes est régie par les normes du MCH2 (article 52 LFinEC).

En l'absence de dispositions spécifiques prévues dans la loi ou les règlements, les postes du bilan sont évalués conformément au manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 (articles 45 et 46 RLFinEC notamment).

Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le tableau de flux de trésorerie, le compte des investissements ainsi que l'annexe aux comptes annuels (article 24 LFinEC). Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

#### 3. Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, le tableau des provisions, le tableau des immobilisations ainsi que d'autres indications supplémentaires permettant d'apprécier la situation financière du SIAALN (article 29 LFinEC).

Les annexes et détails suivants ne sont pas jugés pertinents pour le Syndicat et, de ce fait, ils ne sont pas inclus dans l'annexe aux comptes annuels :

- Frein à l'endettement : un frein à l'endettement n'est pas jugé pertinent s'agissant du SIAALN. En effet, le résultat de l'exercice est toujours nul, celui-ci étant réparti entre les différentes communes membres du Syndicat.
- Etat du capital propre : le Syndicat n'a aucun capital propre, car son résultat annuel est entièrement reversé ou refacturé à ses communes membres.
- Tableau des participations : le Syndicat ne dispose d'aucune participation.
- Tableau des cautionnements et garanties : le Syndicat ne dispose d'aucun cautionnement.
- Indicateurs financiers : ils ne sont pas jugés pertinents dans le cadre d'un syndicat intercommunal.

#### 4. Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses, ainsi que les revenus et les recettes, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel leur naissance économique s'est produite.



## **5. Patrimoine administratif**

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont le Syndicat a besoin pour exécuter les tâches qui lui sont dévolues. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (article 4 RLFInEC).

Les biens constituant le patrimoine administratif sont en principe inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage.

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (article 46 RLFInEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFInEC.

En dérogation avec les prescriptions de l'article 46 du Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC), les immeubles du patrimoine administratif sont évalués sur la base du prix d'acquisition, réduit des amortissements.

## **6. Patrimoine financier**

Le patrimoine financier est constitué de l'ensemble des biens mobiliers dont le Syndicat a la libre disposition. Le SIAALN ne dispose d'aucun patrimoine financier.

La location de la buvette et des infrastructures à des particuliers génère certes un rendement, mais son affectation première relève du patrimoine administratif et, en ce sens, ils sont nécessaires pour l'accomplissement des tâches publiques conférées au Syndicat. Si ces objets peuvent être considérés comme mixtes, la part de rendement reste marginale, raison pour laquelle ils sont considérés en tant que patrimoine administratif.

## **7. Investissements**

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC) ; les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'article 5 RLFInEC.

Seules sont activées les dépenses d'investissement du patrimoine administratif supérieures à CHF 10'000.- par objet (articles 43 RLFInEC et 31 RCF).

## **8. Provisions et engagements conditionnels**

Selon la recommandation 09 du manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique.

Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir.

Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes.

## **9. Préfinancement**

Un préfinancement est un montant prévu pour la réalisation d'un projet futur qui concerne le patrimoine administratif et qui doit être défini par un arrêté du Conseil général. Il ne doit servir qu'au but mentionné, les modalités d'attribution ou d'utilisation étant définies à l'art. 49 LFinEC.

Une réserve de préfinancement à hauteur de CHF 510'000.- a été constituée. En effet, il est utile de rappeler que notre installation a été construite au début des années 1990 pour les infrastructures les plus anciennes et que, bon an mal an, nous nous devons de procéder de manière plus ou moins régulière à ces travaux ou à certaines acquisitions.



## **10. Financements spéciaux**

Un financement spécial est une affectation obligatoire de moyens à la réalisation d'une tâche publique définie qui requiert une base légale. Les financements spéciaux sont alimentés et utilisés par le compte de résultats.

Le Syndicat ne possède aucun financement spécial au bilan.

## **11. Réserve de réévaluation**

Se référer à la note 5) ci-avant. Le Syndicat n'ayant pas procédé à la réévaluation des immeubles composant son patrimoine administratif (ouvrages de génie civil), aucune réserve de réévaluation ne figure à son bilan.

## **12. Evénement subséquent**

Un détournement de fonds concernant les exercices 2017, 2018 et 2019 a été constaté en date du 3 mai 2019. Le jugement a été rendu le 15 juin 2021 reconnaissant l'accusé coupable de gestion déloyale et de faux dans les titres.

Un actif de régularisation était enregistré dans les comptes annuels 2018 pour un montant de CHF 197'796.10 et représentait le remboursement attendu de la part de l'auteur du détournement. Celui-ci était provisionné à hauteur de CHF 108'827.25, le solde représentant le montant encaissé sur le nouvel exercice.

En 2022, le solde dû figure dans les créances pour CHF 121'343.20 et fait l'objet d'un ducroire (débiteur douteux) pour le même montant, car l'incertitude d'un remboursement demeure.

En 2022, l'Etat de Neuchâtel nous a fait parvenir une facture d'un montant de CHF 8'640.- pour 2022 en lien avec la rente superficiaire pour le bien-fonds 4181 notifiée dans un acte notarié datant de 1988.

Après des recherches effectuées dans les archives comptables, il apparaît que cette rente n'a jamais été facturée au Syndicat par l'Etat de Neuchâtel. Des discussions sont actuellement en cours avec les Conseillers d'Etat en charge du dossier.

**8.2**

**Tableau des  
provisions**

## 8.2 Tableau des provisions

	Etat au 31.12.21	Dissolution (-)	Augmentation (+)	Etat au 31.12.22	Commentaires
<b>205 Provisions à court terme</b>	-	-	-	-	Dissolution de la provision en 2021

### Engagement conditionnel en faveur de CPCN (anciennement prévoyance.ne)

	Etat au 31.12.21	Etat au 31.12.22	Commentaires
Engagement conditionnel CPCN	-	-	Dès 2021 le personnel du Syndicat ainsi que sa part au découvert de la caisse ont été repris par la Commune de Milvignes

# **8.3**

## **Tableau des immobilisations**

### 8.3. Tableau des immobilisations

No de compte	Libellé de compte	Valeur au 01.01.2022	Achats	Amortissements ordinaires 2022	Taux amortis. 2022	Solde au 31.12.2022
1400001	Terrains et installations	-	72'444.50	-	72'444.50	
1404001	Bâtiment	353'986.70		-93'750.00		260'236.70
1406000	Véhicules		26'000.00			26'000.00
<b>Total 140</b>	<b>Immobilisations corporelles du PA</b>	<b>353'986.70</b>	<b>98'444.50</b>	<b>-93'750.00</b>		<b>358'681.20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Total immobilisations</b>	<b>353'986.70</b>	<b>98'444.50</b>	<b>-93'750.00</b>		<b>358'681.20</b>

**8.4**

**Tableau des  
emprunts**

#### **8.4. Tableau des emprunts**

Emprunt	No de compte	Année d'émission	Taux fixes	Valeur au 01.01.2022	Remboursement / nouvel emprunt	Amortissement 2022	Valeur au 31.12.2022	Terme
BCN	2063006	2019	0.70%	327'500.00		-25'000.00	302'500.00	30.06.2023
BCN	2063007	2019	0.70%	60'000.00		-5'000.00	55'000.00	30.06.2023
BCN	2063008	2019	0.70%	70'000.00		-8'750.00	61'250.00	30.06.2023
<b>Total</b>				<b>457'500.00</b>	-	<b>-38750.00</b>	<b>418'750.00</b>	

**9.**

# **Contrôle des crédits**



## Contrôle des objets d'investissements - comptes 2022

	<b>Libellé du crédit</b>	<b>Date crédit</b>	<b>Dépenses votées</b>	<b>Recettes estimées</b>	<b>Credit net</b>	<b>Dép. cum. 31.12.2021</b>	<b>Rec. cum. 31.12.2021</b>	<b>Dépenses 2022</b>	<b>Recettes 2022</b>	<b>Dép. cum. 31.12.2022</b>	<b>Rec. cum. 31.12.2022</b>	<b>Date clôture</b>
<b>Fonctionnelle</b>			144'000	0	144'000	10'898	0	98'445	0	109'343	0	34'658
<b>Légitif et exécutif</b>			20'000	0	20'000	0	0	7'806	0	7'806	0	12'195
<b>02 Services généraux</b>			20'000	0	20'000	0	0	7'806	0	7'806	0	12'195
0211 Administration des finances et des cont..			20'000	0	20'000	0	0	7'806	0	7'806	0	12'195
<b>0210 Administration des finances et des c..</b>	<b>27.10.2021</b>	<b>Cl A..</b>	<b>20'000</b>	<b>0</b>	<b>20'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7'806</b>	<b>0</b>	<b>7'806</b>	<b>0</b>	<b>12'195</b>
202200.01 Site Internet												
<b>Culture, Sports, Loisirs et Eglises</b>			124'000	0	124'000	10'898	0	90'639	0	101'537	0	22'463
<b>34 Sports et loisirs</b>			124'000	0	124'000	10'898	0	90'639	0	101'537	0	22'463
3411 Sports			124'000	0	124'000	10'898	0	90'639	0	101'537	0	22'463
<b>3410 Sports</b>			124'000	0	124'000	10'898	0	90'639	0	101'537	0	22'463
201600.01 Sièges tribune	01.01.2017	Cl A..	15'000	0	15'000	10'898	0	0	0	0	0	4'102
202200.02 Etude préliminaire rénovation piste d'at..	27.10.2021	Cl A..	43'000	0	43'000	0	0	31'764	0	31'764	0	11'236
202200.03 Tracteur	27.10.2021	Cl A..	26'000	0	26'000	0	0	26'000	0	26'000	0	31.12.2022
202200.10 Réfection socle bancs de touche	10.03.2022	CD - A..	20'000	0	20'000	0	0	17'701	0	17'701	0	0
202200.20 Revision des pompes des eaux usées	01.06.2022	CD - A..	20'000	0	20'000	0	0	15'174	0	15'174	0	4'826

**10.**

# **Détails des comptes**

**10.1**

## **Bilan détaillé**

# Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1	ACTIF	851'948.55	1'082'500.30	-979'309.02	955'139.83
10	Patrimoine financier	497'961.85	984'055.80	-885'559.02	596'458.63
100	Disponibilités et placements à court terme	504'764.24	588'447.45	-480'174.67	613'037.02
1002	Banque	504'764.24	588'447.45	-480'174.67	613'037.02
1002000	BCN Z 0825.76.00	504'764.24	588'447.45	-480'174.67	613'037.02
101	Créances	-17'891.59	395'124.10	-397'026.10	-19'793.59
1010	Créances résultant de livraisons	-17'891.59	392'496.40	-394'398.40	-19'793.59
1010000	Débiteurs	356.75	15'486.50	-15'346.50	496.75
1010001	c/c Ville de Neuchâtel	-11'166.95	209'808.70	-210'986.45	-12'344.70
1010002	c/c Commune de Saint-Blaise	-563.40	11'558.55	-11'604.95	-609.80
1010003	c/c Ville de Boudry	-4'715.75	36'186.75	-33'600.00	-2'129.00
1010004	c/c Commune de Cortaillod	-1'524.40	25'201.85	-25'098.35	-1'420.90
1010005	c/c Commune de Milvignes	-1'767.24	53'299.40	-53'814.35	-2'282.19
1010006	c/c Commune de Peseux	3'129.20	0.00	-3'129.20	0.00
1010008	c/c Commune de la Grande Béroche	-1'091.70	31'377.00	-31'426.35	-1'141.05
1010010	c/c Commune d'Hauterive	-548.10	9'577.65	-9'392.25	-362.70
1017	Compte d'attente	0.00	2'627.70	-2'627.70	0.00
1017000	Compte d'attente	0.00	2'627.70	-2'627.70	0.00
1019	Autres créances	0.00	0.00	0.00	0.00
1019000	Ducroire autres créances (débiteur douteux)	-121'343.20	0.00	0.00	-121'343.20
1019001	Créances suite irrégularités financières	121'343.20	0.00	0.00	121'343.20
104	Actifs de régularisation	8'358.25	484.25	-8'358.25	484.25
1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'358.25	484.25	-8'358.25	484.25
1041000	Actifs transitoires	8'358.25	484.25	-8'358.25	484.25
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	2'730.95	0.00	0.00	2'730.95
1062	Produits semi-finis et finis	2'730.95	0.00	0.00	2'730.95
1062001	Stock cantine	2'730.95	0.00	0.00	2'730.95
14	Patrimoine administratif	353'986.70	98'444.50	-93'750.00	358'681.20
140	Immobilisations corporelles du PA	353'986.70	98'444.50	-93'750.00	358'681.20
1400	Terrains PA non bâti	0.00	72'444.50	0.00	72'444.50
1400001	Terrains et installations	0.00	72'444.50	0.00	72'444.50
1404	Bâtiments du PA (terrains bâti)	353'986.70	0.00	-93'750.00	260'236.70
1404001	Bâtiment	353'986.70	0.00	-93'750.00	260'236.70
1406	Biens mobiliers PA	0.00	26'000.00	0.00	26'000.00
1406000	Véhicules	0.00	26'000.00	0.00	26'000.00
2	PASSIF	-851'948.55	504'062.52	-607'253.80	955'139.83
20	Capitaux de tiers	-511'948.55	504'062.52	-437'253.80	445'139.83
200	Engagements courants	-23'022.20	433'886.17	-437'253.80	-26'389.83
2000	Engagements courants de livraisons et de prestations de tiers	-23'022.20	433'886.17	-437'253.80	-26'389.83
2000000	Engagements courants provenant de livraisons et prestations de tiers	-23'022.20	433'886.17	-437'253.80	-26'389.83
204	Passifs de régularisation	-31'426.35	31'426.35	0.00	0.00
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-31'426.35	31'426.35	0.00	0.00
2041000	Passifs transitoires	-31'426.35	31'426.35	0.00	0.00
206	Engagements financiers à long terme	-457'500.00	38'750.00	0.00	-418'750.00
2063	Emprunts	-457'500.00	38'750.00	0.00	-418'750.00
2063006	BCN 2019/23 390'000.00 0.70 %	-327'500.00	25'000.00	0.00	-302'500.00
2063007	BCN 2019/23 72'500.00 0.70 %	-60'000.00	5'000.00	0.00	-55'000.00
2063008	BCN 2019/23 91'875.00 0.70 %	-70'000.00	8'750.00	0.00	-61'250.00
29	Capitaux propres	-340'000.00	0.00	-170'000.00	-510'000.00



## Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
293	Préfinancements	-340'000.00	0.00	-170'000.00	-510'000.00
2930	Préfinancements	-340'000.00	0.00	-170'000.00	-510'000.00
2930300	Préfinancement piste d'athlétisme	-340'000.00	0.00	-170'000.00	-510'000.00

# **10.2**

## **Compte de fonctionnement : fonctionnelle à 7 positions avec commentaires aux comptes**

**01100 Légal**

31320.01 Honoraires de l'organe de révision pour le contrôle des comptes de l'exercice 2021 effectué en 2022.

**02100 Service financier**

31320.00 Honoraires des mandataires juridiques engagés dans les dossiers des fausses factures et du DDP.

31320.03 Montant forfaitaire facturé par la Commune de Milvignes pour la tenue de la comptabilité.

31320.04 Montant forfaitaire facturé par la Commune de Milvignes pour les prestations administratives et techniques.

31320.05 Montant forfaitaire facturé par la Commune de Milvignes pour les prestations de conciergerie.

31330.00 Redevance payée au SIEN (CHF 4'336.-) et migration de Gelore 2 (CHF 2'800.20 (calendrier des réservations)).

31330.01 Redevance payée au SIEN (CHF 1'615.50) pour la maintenance du site Internet. Nous avions prévu de mandater l'École d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds pour la création de la nouvelle identité visuelle pour un montant de CHF 3'000.-Ce projet n'a pas pu avoir lieu en 2022 et a été reporté en 2023.

31990.00 Frais de poursuites.



## Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
	<b>Légititatif et exécutif</b>	<b>200'374.50</b>	<b>200'650</b>	<b>-276</b>	<b>194'556.80</b>	<b>5'818</b>
	Charges	200'534.30	200'650	-116	201'876.15	-1'342
	Revenus	-159.80	0	-160	-7'319.35	7'160
1	<b>Légititatif et exécutif</b>	<b>5'061.80</b>	<b>6'500</b>	<b>-1'438</b>	<b>4'831.00</b>	<b>231</b>
	Charges	5'061.80	6'500	-1'438	4'831.00	231
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
110	<b>Légititatif</b>	<b>3'231.00</b>	<b>3'500</b>	<b>-269</b>	<b>3'231.00</b>	<b>0</b>
	Charges	3'231.00	3'500	-269	3'231.00	0
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
31	<b>Charges de biens, de services et d'exploit..</b>	<b>3'231.00</b>	<b>3'500</b>	<b>-269</b>	<b>3'231.00</b>	<b>0</b>
31320.01	Honoraires de révision	3'231.00	3'500	-269	3'231.00	0
120	<b>Exécutif</b>	<b>1'830.80</b>	<b>3'000</b>	<b>-1'169</b>	<b>1'600.00</b>	<b>231</b>
	Charges	1'830.80	3'000	-1'169	1'600.00	231
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
30	<b>Charge de personnel</b>	<b>1'700.00</b>	<b>2'500</b>	<b>-800</b>	<b>1'600.00</b>	<b>100</b>
30000.00	Indemnités et jetons de présences	1'700.00	2'500	-800	1'600.00	100
31	<b>Charges de biens, de services et d'exploit..</b>	<b>130.80</b>	<b>500</b>	<b>-369</b>	<b>0.00</b>	<b>131</b>
31051.00	Frais de réceptions et manifestations	130.80	500	-369	0.00	131
02	<b>Services généraux</b>	<b>195'312.70</b>	<b>194'150</b>	<b>1'163</b>	<b>189'725.80</b>	<b>5'587</b>
	Charges	195'472.50	194'150	1'323	197'045.15	-1'573
	Revenus	-159.80	0	-160	-7'319.35	7'160
0210	<b>Administration des finances et des contrib..</b>	<b>195'312.70</b>	<b>194'150</b>	<b>1'163</b>	<b>189'725.80</b>	<b>5'587</b>
	Charges	195'472.50	194'150	1'323	197'045.15	-1'573
	Revenus	-159.80	0	-160	-7'319.35	7'160
31	<b>Charges de biens, de services et d'exploit..</b>	<b>195'472.50</b>	<b>194'150</b>	<b>1'323</b>	<b>197'045.15</b>	<b>-1'573</b>
31300.01	Frais postaux	0.00	0	0	10.70	-11
31300.02	Frais bancaires	398.55	500	-101	104.05	295
31300.05	Cotisations	0.00	150	-150	0.00	0
31320.00	Honoraires de conseillers externes	6'485.00	0	6'485	8'831.40	-2'346
31320.03	Mandat de prestations financières	15'000.00	15'000	0	16'000.00	-1'000
31320.04	Mandat de prestations administratives et tech..	21'700.00	21'700	0	21'700.00	0
31320.05	Mandat de prestations conciergerie	130'000.00	130'000	0	130'000.00	0
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	7'162.00	8'600	-1'438	7'567.00	-405
31330.01	Site Internet et identité visuelle	1'615.50	5'200	-3'585	0.00	1'616
31340.01	Assurances RC, bâtiments et divers	13'004.05	13'000	4	12'832.00	172
31990.00	Autres charges d'exploitation	107.40	0	107	0.00	107
42	<b>Taxes</b>	<b>-25.00</b>	<b>0</b>	<b>-25</b>	<b>0.00</b>	<b>-25</b>
42600.00	Frais de rappel	-25.00	0	-25	0.00	-25
45	<b>Prélèvements sur les fonds et financement..</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-7'319.35</b>	<b>7'319</b>
45010.00	Prélèvement sur les fonds des capitaux de tie..	0.00	0	0	-7'319.35	7'319
46	<b>Revenus de transfert</b>	<b>-134.80</b>	<b>0</b>	<b>-135</b>	<b>0.00</b>	<b>-135</b>
46990.00	Redistribution taxe CO2	-134.80	0	-135	0.00	-135

## 34100 SIAALN

- 31010.01 Frais relatifs à l'achat de matériel sportif (haies, cônes, maillots, etc.) ainsi que d'un chariot de transport.
- 31010.02 Consommation de carburant, montant en hausse en lien avec la hausse des coûts.
- 31052.00 Achat des boissons pour la buvette. Somme récupérée sous compte 42500.01.
- 31190.01 En 2022, et conformément au budget, nous avons procédé à la réparation de la cage du lancer du poids pour CHF 2'900.- ainsi qu'à la réparation de la barrière du saut à la perche pour CHF 1'500.-  
Le dépassement du budget, provient du fait que nous avons eu un sinistre avec la cage du lancer du marteau, les réparations se sont élevées à CHF 8'589.50 et ont été remboursées à hauteur de CHF 6'089.50 par notre assurance.
- 31200.01 Frais de chauffage en hausse en lien avec la hausse des coûts de l'énergie.
- 31200.03 Consommation d'eau, y compris pour le Skatepark.
- 31400.00 Entretien courant des installations, que ce soit de la pelouse centrale ou des extérieurs.
- 31440.00 Entretien courant des bâtiments.
- 31510.00 Entretien courant des machines (services, contrôles, etc.).
- 31510.01 Entretien du matériel sportif, également à disposition des écoles. Le matériel de compétition est à charge des clubs.
- 33004.01 Amortissements de la tribune/buvette, du bâtiment et des WC.
- 38930.00 Montant attribué à la réserve prévue pour la réfection future de la piste principale de l'anneau d'athlétisme (selon arrêté du 3 mars 2020).
- 42400.01 Exclusivement l'eau d'arrosage vendue au FC Colombier.
- 42500.01 Voir commentaire au compte 31052.00.
- 42500.02 En 2022, nous avons établi un contrat avec Selecta afin qu'un distributeur soit mis à disposition des personnes utilisatrices des installations. La gestion du distributeur se fait par l'entreprise et cette dernière nous reverse une partie du chiffre d'affaires réalisé. À cela s'ajoute un forfait pour l'utilisation de l'électricité.
- 44700.00 Exclusivement les institutions et sociétés locataires régulières du Stade du Littoral (Cescole, CPNE (CPMB), Université, CEP, etc.).
- 44720.00 Clubs sportifs ou privés louant occasionnellement le Stade du Littoral ou la buvette attenante.
- 46120.01 Participation de l'Association Skatepark du Littoral neuchâtelois, réglée par une convention liant les deux parties.
- 48300.00 Cette année nous n'avons pas reçu de montant lié au préjudice subi par notre débiteur. Le montant figurant au compte de bilan 1019001 et en miroir au compte 1019000 est donc toujours le même que l'année dernière.

## Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
<b>Culture, Sports, Loisirs et Eglises</b>		<b>290'423.16</b>	<b>311'180</b>	<b>-20'757</b>	<b>294'894.71</b>	<b>-4'472</b>
Charges		369'832.56	395'980	-26'147	370'878.91	-1'046
Revenus		-79'409.40	-84'800	5'391	-75'984.20	-3'425
<b>34</b>	<b>Sports et loisirs</b>	<b>290'423.16</b>	<b>311'180</b>	<b>-20'757</b>	<b>294'894.71</b>	<b>-4'472</b>
Charges		369'832.56	395'980	-26'147	370'878.91	-1'046
Revenus		-79'409.40	-84'800	5'391	-75'984.20	-3'425
<b>3410</b>	<b>Sports</b>	<b>290'423.16</b>	<b>311'180</b>	<b>-20'757</b>	<b>294'894.71</b>	<b>-4'472</b>
Charges		369'832.56	395'980	-26'147	370'878.91	-1'046
Revenus		-79'409.40	-84'800	5'391	-75'984.20	-3'425
<b>31</b>	<b>Charges de biens, de services et d'exploit..</b>	<b>106'082.56</b>	<b>132'230</b>	<b>-26'147</b>	<b>104'621.01</b>	<b>1'462</b>
31000.00	Matériel de bureau	107.50	200	-93	143.95	-36
31010.01	Matériel sportif	3'673.90	4'000	-326	5'015.20	-1'341
31010.02	Carburants	1'946.35	1'100	846	1'878.25	68
31020.02	Publications et annonces	0.00	500	-500	95.00	-95
31052.00	Boissons buvette	3'053.50	7'000	-3'947	2'554.80	499
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'993.30	4'000	-2'007	3'442.95	-1'450
31120.00	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	186.90	500	-313	534.86	-348
31130.00	Matériel informatique	0.00	500	-500	565.45	-565
31190.01	Equipement stade	9'106.55	7'400	1'707	5'279.20	3'827
31200.01	Chauffage	11'911.95	10'000	1'912	9'875.55	2'036
31200.02	Électricité	15'845.95	16'000	-154	13'014.65	2'831
31200.03	Eau	5'303.25	4'800	503	4'525.35	778
31200.04	Déchets	589.80	500	90	460.70	129
31300.03	Téléphones	2'055.25	2'200	-145	1'993.05	62
31300.05	Cotisations	0.00	80	-80	0.00	0
31340.02	Primes d'assurances véhicules	186.40	150	36	142.20	44
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaqu..)	194.00	200	-6	194.00	0
31400.00	Entretien terrains et installations	32'149.35	48'000	-15'851	33'075.15	-926
31440.00	Entretien des terrains bâties et bâtiments PA	12'803.33	15'000	-2'197	14'738.65	-1'935
31440.01	Matériel et produits de nettoyage	2'951.93	3'000	-48	2'194.60	757
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	1'280.45	5'000	-3'720	3'621.65	-2'341
31510.01	Entretien matériel sportif	742.90	2'000	-1'257	1'228.35	-485
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	100	-100	47.45	-47
<b>33</b>	<b>Amortissements du patrimoine administrat..</b>	<b>93'750.00</b>	<b>93'750</b>	<b>0</b>	<b>93'750.00</b>	<b>0</b>
33004.01	Amortissement bâtiments	93'750.00	93'750	0	93'750.00	0
<b>38</b>	<b>Charges extraordinaires</b>	<b>170'000.00</b>	<b>170'000</b>	<b>0</b>	<b>172'507.90</b>	<b>-2'508</b>
38410.00	Charges financières extraordinaires	0.00	0	0	2'507.90	-2'508
38930.00	Attributions aux préfinancements du capital p..	170'000.00	170'000	0	170'000.00	0
<b>42</b>	<b>Taxes</b>	<b>-9'609.35</b>	<b>-13'000</b>	<b>3'391</b>	<b>-5'779.80</b>	<b>-3'830</b>
42400.01	Vente d'eau	-3'380.00	-5'000	1'620	-1'731.60	-1'648
42500.01	Ventes boissons buvette	-5'745.10	-8'000	2'255	-4'048.20	-1'697
42500.02	Ventes boissons distributeur	-484.25	0	-484	0.00	-484
<b>43</b>	<b>Revenus divers</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-200.00</b>	<b>200</b>
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-200.00	200
<b>44</b>	<b>Revenus financiers</b>	<b>-44'800.05</b>	<b>-46'800</b>	<b>2'000</b>	<b>-34'860.00</b>	<b>-9'940</b>
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-31'300.00	-31'800	500	-27'900.00	-3'400
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds	-13'500.05	-15'000	1'500	-6'960.00	-6'540
<b>46</b>	<b>Revenus de transfert</b>	<b>-25'000.00</b>	<b>-25'000</b>	<b>0</b>	<b>-25'000.00</b>	<b>0</b>
46120.01	Participation Association Skatepark	-25'000.00	-25'000	0	-25'000.00	0
<b>48</b>	<b>Revenus extraordinaires</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-10'144.40</b>	<b>10'144</b>
48300.00	Revenus divers extraordinaires	0.00	0	0	-10'144.40	10'144

**93000 Péréquation financière**

**46215.00** Redistribution 2022. Péréquation financière cantonale.

## Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
Finances et impôts		-490'797.66	-511'830	21'032	-489'451.51	-1'346
Charges		3'134.70	3'140	-5	3'405.95	-271
Revenus		-493'932.36	-514'972	21'040	-492'857.46	-1'075
93	Péréquation financière et compensation d..	-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
	Charges	0.00	0	0	0.00	0
	Revenus	-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
9300	Péréquation financière et compensation d..	-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
	Charges	0.00	0	0	0.00	0
	Revenus	-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
46	Revenus de transfert	-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
46215.00	Péréquation financière verticale	-138'300.00	-139'500	1'200	-138'300.00	0
96	Administration de la fortune et de la dette	-352'497.66	-372'330	19'832	-351'151.51	-1'346
	Charges	3'134.70	3'140	-5	3'405.95	-271
	Revenus	-355'632.36	-375'472	19'840	-354'557.46	-1'075
9610	Intérêts	3'134.70	3'140	-5	3'405.95	-271
	Charges	3'134.70	3'140	-5	3'405.95	-271
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
34	Charges financières	3'134.70	3'140	-5	3'405.95	-271
34060.06	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	2'248.75	2'250	-1	2'423.75	-175
34060.07	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	411.25	415	-4	446.25	-35
34060.08	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	474.70	475	0	535.95	-61
9690	Patrimoine financier, non mentionné ailleur..	-355'632.36	-375'470	19'838	-354'557.46	-1'075
	Charges	0.00	0	0	0.00	0
	Revenus	-355'632.36	-375'472	19'840	-354'557.46	-1'075
46	Revenus de transfert	-355'632.36	-375'470	19'838	-354'557.46	-1'075
46120.10	Ville de Neuchâtel	-198'641.75	-210'987	12'345	-198'617.65	-24
46120.11	Commune de Saint-Blaise	-10'995.15	-11'606	611	-10'978.10	-17
46120.12	Ville de Boudry	-31'471.00	-33'147	1'676	-31'137.75	-333
46120.13	Commune de Cortaillod	-23'677.45	-25'098	1'421	-23'669.10	-8
46120.14	Commune de Milvignes	-51'532.16	-53'814	2'282	-51'328.76	-203
46120.17	Commune de La Grande Béroche	-30'285.30	-31'426	1'141	-30'008.70	-277
46120.18	Commune d'Hauterive	-9'029.55	-9'392	362	-8'817.40	-212

**10.3**

**Compte de  
fonctionnement :  
classification par  
nature**

## Comptes 2022

Classification par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
<b>CHARGES</b>		<b>-573'501.56</b>	<b>-599'770</b>	<b>26'268</b>	<b>-576'161.01</b>	<b>2'659</b>
30	Charge de personnel	-1'700.00	-2'500	800	-1'600.00	-100
30000.00	Indemnités et jetons de présences	-1'700.00	-2'500	800	-1'600.00	-100
31	Charges de biens, de services et d'exploit..	<b>-304'916.86</b>	<b>-330'380</b>	<b>25'463</b>	<b>-304'897.16</b>	<b>-20</b>
31000.00	Matériel de bureau	-107.50	-200	93	-143.95	36
31010.01	Matériel sportif	-3'673.90	-4'000	326	-5'015.20	1'341
31010.02	Carburants	-1'946.35	-1'100	-846	-1'878.25	-68
31020.02	Publications et annonces	0.00	-500	500	-95.00	95
31051.00	Frais de réceptions et manifestations	-130.80	-500	369	0.00	-131
31052.00	Boissons buvette	-3'053.50	-7'000	3'947	-2'554.80	-499
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	-1'993.30	-4'000	2'007	-3'442.95	1'450
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	-186.90	-500	313	-534.86	348
31130.00	Matériel informatique	0.00	-500	500	-565.45	565
31190.01	Equipement stade	-9'106.55	-7'400	-1'707	-5'279.20	-3'827
31200.01	Chauffage	-11'911.95	-10'000	-1'912	-9'875.55	-2'036
31200.02	Électricité	-15'845.95	-16'000	154	-13'014.65	-2'831
31200.03	Eau	-5'303.25	-4'800	-503	-4'525.35	-778
31200.04	Déchets	-589.80	-500	-90	-460.70	-129
31300.01	Frais postaux	0.00	0	0	-10.70	11
31300.02	Frais bancaires	-398.55	-500	101	-104.05	-295
31300.03	Téléphones	-2'055.25	-2'200	145	-1'993.05	-62
31300.05	Cotisations	0.00	-230	230	0.00	0
31320.00	Honoraires de conseillers externes	-6'485.00	0	-6'485	-8'831.40	2'346
31320.01	Honoraires de révision	-3'231.00	-3'500	269	-3'231.00	0
31320.03	Mandat de prestations financières	-15'000.00	-15'000	0	-16'000.00	1'000
31320.04	Mandat de prestations administratives et tech..	-21'700.00	-21'700	0	-21'700.00	0
31320.05	Mandat de prestations conciergerie	-130'000.00	-130'000	0	-130'000.00	0
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	-7'162.00	-8'600	1'438	-7'567.00	405
31330.01	Site Internet et identité visuelle	-1'615.50	-5'200	3'585	0.00	-1'616
31340.01	Assurances RC, bâtiments et divers	-13'004.05	-13'000	-4	-12'832.00	-172
31340.02	Primes d'assurances véhicules	-186.40	-150	-36	-142.20	-44
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaqu..)	-194.00	-200	6	-194.00	0
31400.00	Entretien terrains et installations	-32'149.35	-48'000	15'851	-33'075.15	926
31440.00	Entretien des terrains bâties et bâtiments PA	-12'803.33	-15'000	2'197	-14'738.65	1'935
31440.01	Matériel et produits de nettoyage	-2'951.93	-3'000	48	-2'194.60	-757
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	-1'280.45	-5'000	3'720	-3'621.65	2'341
31510.01	Entretien matériel sportif	-742.90	-2'000	1'257	-1'228.35	485
31990.00	Autres charges d'exploitation	-107.40	-100	-7	-47.45	-60
33	Amortissements du patrimoine administra..	<b>-93'750.00</b>	<b>-93'750</b>	<b>0</b>	<b>-93'750.00</b>	<b>0</b>
33004.01	Amortissement bâtiments	-93'750.00	-93'750	0	-93'750.00	0
34	Charges financières	<b>-3'134.70</b>	<b>-3'140</b>	<b>5</b>	<b>-3'405.95</b>	<b>271</b>
34060.06	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	-2'248.75	-2'250	1	-2'423.75	175
34060.07	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	-411.25	-415	4	-446.25	35
34060.08	Intérêts emprunt BCN 19/23 0.70 %	-474.70	-475	0	-535.95	61
36	Charges de transfert	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
37	Subventions à redistribuer	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>
38	Charges extraordinaires	<b>-170'000.00</b>	<b>-170'000</b>	<b>0</b>	<b>-172'507.90</b>	<b>2'508</b>
38410.00	Charges financières extraordinaires	0.00	0	0	-2'507.90	2'508
38930.00	Attributions aux préfinancements du capital p..	-170'000.00	-170'000	0	-170'000.00	0
<b>PRODUITS</b>		<b>573'501.56</b>	<b>599'770</b>	<b>-26'268</b>	<b>576'161.01</b>	<b>-2'659</b>
42	Taxes	<b>9'634.35</b>	<b>13'000</b>	<b>-3'366</b>	<b>5'779.80</b>	<b>3'855</b>

## Comptes 2022

Classification par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
42400.01	Vente d'eau	3'380.00	5'000	-1'620	1'731.60	1'648
42500.01	Ventes boissons buvette	5'745.10	8'000	-2'255	4'048.20	1'697
42500.02	Ventes boissons distributeur	484.25	0	484	0.00	484
42600.00	Frais de rappel	25.00	0	25	0.00	25
<b>43</b>	<b>Revenus divers</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200.00</b>	<b>-200</b>
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	200.00	-200
<b>44</b>	<b>Revenus financiers</b>	<b>44'800.05</b>	<b>46'800</b>	<b>-2'000</b>	<b>34'860.00</b>	<b>9'940</b>
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	31'300.00	31'800	-500	27'900.00	3'400
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds	13'500.05	15'000	-1'500	6'960.00	6'540
<b>45</b>	<b>Prélèvements sur les fonds et financement..</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7'319.35</b>	<b>-7'319</b>
45010.00	Prélèvement sur les fonds des capitaux de tie..	0.00	0	0	7'319.35	-7'319
<b>46</b>	<b>Revenus de transfert</b>	<b>519'067.16</b>	<b>539'970</b>	<b>-20'903</b>	<b>517'857.46</b>	<b>1'210</b>
46120.01	Participation Association Skatepark	25'000.00	25'000	0	25'000.00	0
46120.10	Ville de Neuchâtel	198'641.75	210'987	-12'346	198'617.65	24
46120.11	Commune de Saint-Blaise	10'995.15	11'606	-611	10'978.10	17
46120.12	Ville de Boudry	31'471.00	33'147	-1'676	31'137.75	333
46120.13	Commune de Cortaillod	23'677.45	25'098	-1'421	23'669.10	8
46120.14	Commune de Milvignes	51'532.16	53'814	-2'282	51'328.76	203
46120.17	Commune de La Grande Béroche	30'285.30	31'426	-1'141	30'008.70	277
46120.18	Commune d'Hauterive	9'029.55	9'392	-363	8'817.40	212
46215.00	Péréquation financière verticale	138'300.00	139'500	-1'200	138'300.00	0
46990.00	Redistribution taxe CO2	134.80	0	135	0.00	135
<b>48</b>	<b>Revenus extraordinaires</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10'144.40</b>	<b>-10'144</b>
48300.00	Revenus divers extraordinaires	0.00	0	0	10'144.40	-10'144

# **11.**

# **Participations communales**

## COMPTES 2022 - REPARTITION DES FRAIS DE REFECTON DES INSTALLATIONS PAR COMMUNE

	<b>REFECT+TRANSF</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
	Commune	Habitants au 31.12.2022	Distance facteur %	Equ. km col. 1x2	Equ. hab/km col. 63'615	Rap. invest. 418'750.- x col. 4	Investiss. directs	Frais capitaux pondérés	Frais de capitaux
1	Neuchâtel	44'416	80.00%	35'533	0.5586	233'896.70	233'896.70		23'395.10
2	Hauterive	2'692	60.00%	1'615	0.0254	10'632.15	10'632.15		1'063.45
3	Saint-Blaise	3'278	60.00%	1'967	0.0309	12'946.55	12'946.55		1'294.95
4	Boudry	6'255	90.00%	5'630	0.0885	37'056.50	37'056.50		3'706.50
5	Cortaillod	4'706	90.00%	4'235	0.0666	27'879.75	27'879.75		2'788.60
6	Milvignes	9'218	100.00%	9'218	0.1449	60'678.00	60'678.00		6'069.30
11	Grande Béroche	9'029	60.00%	5'417	0.0852	35'660.35	35'660.35		3'566.85
	Total	79'594		63'615	1	418'750.00	418'750.00		41'884.75

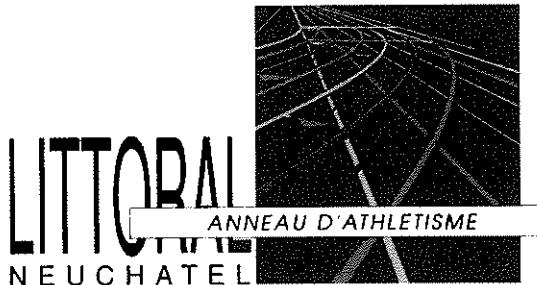
Auvernier, février 2023

## COMPTES 2022 - FRAIS TOTAUX PAR COMMUNES

		1	2	3	4	5	6	7	8
	Habitants au 31.12.2022	Distance facteur %	Equ. km col. 1x2	Equ. hab/km col. 63'615	Répart. FG 355'632.36 x col. 4	Frais de Report annexe 1	Total frais Col. 5 + 6		Budget 2022
1	Neuchâtel	44'416	80.00%	35'533	0.5586	175'246.65	23'395.10	198'641.75	210'987.00
2	Hauterive	2'692	60.00%	1'615	0.0254	7'966.10	1'063.45	9'029.55	9'392.00
3	Saint-Blaïsse	3'278	60.00%	1'967	0.0309	9'700.20	1'294.95	10'995.15	11'606.00
4	Boudry	6'255	90.00%	5'630	0.0885	27'764.50	3'706.50	31'471.00	33'147.00
5	Cortaillod	4'706	90.00%	4'235	0.0666	20'888.85	2'788.60	23'677.45	25'098.00
6	Milvignes	9'218	100.00%	9'218	0.1449	45'462.90	6'069.30	51'532.16	53'814.00
11	Grande Béroche	9'029	60.00%	5'417	0.0852	26'718.45	3'566.85	30'285.30	31'426.00
	Totaux	79'594		63'615	1	313'747.65	41'884.75	355'632.36	375'470.00

**12.**

# **La « Vie » du stade du Littoral**



## La vie du Stade du Littoral Rapport d'activités 2022

### **Introduction**

Après une année 2021 où les activités sportives ont été complètement stoppées, l'année 2022 a permis aux clubs et autres associations de reprendre leurs entraînements ou activités ordinaires. Diverses manifestations ont pu se dérouler à la grande satisfaction des sociétés organisatrices, des entreprises privées, mais également des spectateurs. Les collaborateurs chargés de l'entretien du Stade ont également pu reprendre leurs activités et ont à nouveau pu contribuer à la bonne marche du stade et seconder les différentes sociétés à l'organisation de ces événements.

### **Ecoles**

Les élèves du cycle 3 de CESCOLE et les apprenant-e-s du CPMB ont régulièrement utilisé les installations du Stade du Littoral dans le cadre de leurs leçons de sport. Les élèves des cycles 1 et 2 ont pu profiter du stade lors d'événements ponctuels comme les joutes sportives du mois de juin.

Les étudiant-e-s du Lycée Jean-Piaget qui suivent les cours d'option complémentaire sport ont également fréquenté le Stade pour un cours hebdomadaire durant cinq semaines aux mois de mai et juin. Les infrastructures ont aussi été utilisées pour des cours et des examens du Service des Sports de l'Université de Neuchâtel.

### **Cours J+S**

Le Stade Littoral a accueilli un cours de perfectionnement pour les moniteurs et monitrices Jeunesse et Sport d'athlétisme pour le Neuchâtel Sport Rugby Club (NSRC) en date du 27 août.

### **CIFPOL**

Le centre interrégional de formation de police utilise la piste dans le cadre des tests physiques des aspirants policiers.

### **Athlétisme**

Outre les entraînements réguliers du CEP Cortaillod, de la FSG Corcelles-Cormondrèche, de la FSG Bevaix et de la section triathlon du Red Fish Neuchâtel, les compétitions suivantes ont été organisées sur le stade:

13 mars	Semi-marathon du CEP
12 juin	Championnat cantonal JU/NE par l'Association Neuchâteloise d'athlétisme (ANA)
18 juin	Journée athlétisme Tamil education service Switzerland
26 juin	Championnat cantonal des écoliers (ANA)
20 août	Journée athlétisme communauté tamoule Neuchâtel BAKEE
4 sept.	Meeting FSG Bevaix
17 sept.	Championnat suisse – Cep Cortaillod

## **Football**

Quelques matchs des équipes du FC United Milvignes ainsi que du Neuchâtel Xamax Academy se sont déroulés sur le terrain central de l'anneau. Le FC Panerai a également foulé le terrain dans le cadre du championnat corporatif. Enfin, l'association neuchâteloise de football (ANF) a organisé des cours d'arbitrage et des tests physiques au Stade Littoral.

## **Rugby**

Le Neuchâtel Sport Rugby Club (NSRC) a organisé au mois de mai un tournoi. Plus de 300 rugbymans étaient présents.

## **Divers**

La buvette et la salle multifonctions ont été louées à plusieurs reprises pour des anniversaires, des fêtes de famille ou des assemblées.

Par ailleurs, plusieurs groupes d'athlètes amateurs ou professionnels ont utilisé le Stade du Littoral de manière régulière durant l'année. Ils ont ainsi profité de son ouverture au public le mercredi soir, en particulier d'octobre à décembre, période pendant laquelle la piste était comme d'habitude éclairée.

Le ParaBôle festival a également pu profiter des installations du stade et du skatepark, en organisant, les 15 et 16 juillet 2022, un tournoi de pétanque, un jam de skateboard et des concerts.

Malheureusement, les installations ont subi des dégâts à deux reprises durant l'année. Les toilettes ont été vandalisées suite à la négligence des locataires. Ces derniers ont malencontreusement laissé le Stade ouvert après un entraînement. Un groupe de personnes en a profité pour s'introduire dans le site et allumer un feu dans les toilettes. Les déprédatrices se sont heureusement avérées mineures.

## **Conclusion**

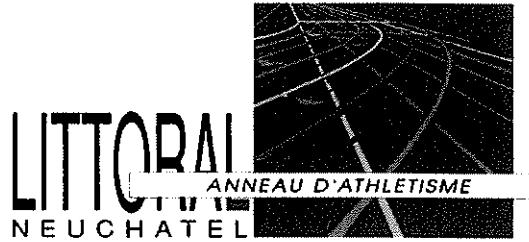
L'année 2022 a permis aux sociétés sportives de reprendre leurs entraînements. Le stade du Littoral a ainsi accueilli un bon nombre de manifestations, telles que des championnats, des journées d'athlétisme ou encore des cours de perfectionnement J+S ou d'arbitrage.

Une fois n'est pas coutume, l'accès au stade a été fermé entre les fêtes de fin d'année, afin de permettre aux responsables de l'entretien des infrastructures de prendre quelques jours de vacances. Cependant, le stade et le skatepark restent ouverts à toutes et tous et bon nombre d'habitants de la région utilisent régulièrement nos installations, ceci même durant la période hivernale où la piste est éclairée tous les mercredis soirs pour la population.

Colombier, le 06.02.2023

# **13.**

# **Signatures**



Le comité de direction du Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (SIAALN) déclare exact et conforme à la réalité le résumé des comptes qui precede.

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

La présidente

M. Steiger Burgos

La secrétaire

N. Aubert

La commission financière, après vérification des comptes, reconnaît exact le résumé qui precede.

LA COMMISSION FINANCIERE

La présidente

S. Berger

La secrétaire

W. Conte

Les comptes de l'exercice 2022 ont été adoptés par le Syndicat Intercommunal de l'Anneau d'Athlétisme du Littoral Neuchâtelois (SIAALN) dans sa séance de ce jour.

Au nom du Conseil intercommunal

La présidente : La secrétaire :

S. Berger

B. Nys

Colombier, le 21 mars 2023